

34

La revue du quatrième arrondissement

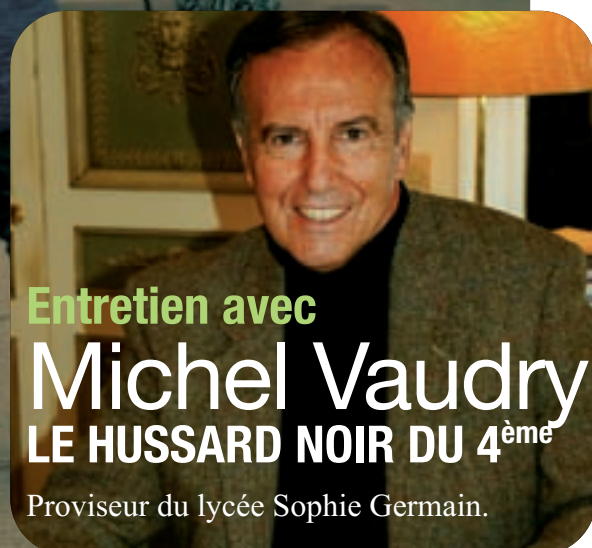
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Hébergement d'urgence : intervention de Vincent Roger au Conseil de PARIS



Dossier :

Éducation,
arrêtons de
dire que
tout va mal !



octobre - novembre - décembre 2011

n°7

La revue du quatrième arrondissement

octobre - novembre - décembre 2011

n°7

L'éditorial de

Vincent Roger
Conseiller de Paris
élu du 4^{ème}
Conseiller Régional

oui à l'égalité, non à l'égalitarisme

SOMMAIRE

p.2 Edito

p.3 à 6 *L'entretien*
avec Michel Vaudry

p.7 à 9 *Le dossier*
Education :
arrêtons de dire que tout va mal

p.10 à 12 *Ça se passe dans le 4^{ème}*

p.13 *Ça s'est passé au*
Conseil de Paris
Verbatim de Vincent Roger

p.14 *Tribunes libres*
Tribunes libres
Le billet vert
Paris du bout de ma lorgnette

p.15 *Tribune*
de Valérie Péresse

p.16 *Portrait*
de Claude Annick Tissot
Une femme engagée

.....
Directeur de la Publication : Vincent Roger
Rédaction : Jean-Michel Sokol, Elisabeth Castel,
Jean-Baptiste Menguy, Aurélie Caublot-Guérault,
Nelly Garnier, Ludovic Roubaudi
Photos : DR, Aline Lévêque
Imprimerie* : IPS
Tirage : 15 000 ex
Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2011
ISSN / 2104-2519
*Papier certifié FSC

.....
Conception graphique, réalisation : bouelle.fr
Édition et régie publicitaire


 Cithéa

178, quai Louis Blériot - 75016 Paris
Tél : 01 53 92 09 00
contact@citheacommunication.fr
www.citheacommunication.fr

.....
Vous ne recevez pas le journal?

Contactez le **0 800 746 902** (appel gratuit)
Vous souhaitez figurer dans la prochaine édition?
Cithéa communication au 01 53 92 09 00 ou par mail
: contact@citheacommunication.fr

"Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages ou images publiées dans la présente publication préalable écrite de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon."
Loi du 11 mars 1957, art. 40, art. 41 et Code Pénal art. 425
Le journal n'est en aucun cas responsable des photos, des textes, des illustrations qui lui sont adressés.
La société Cithéa communication ne saurait être tenue responsable pour toute erreur ou omission dans les textes et illustrations du journal.



Je partage au moins un point commun avec François Hollande, l'éducation doit être au cœur du débat présidentiel qui s'annonce. Mais à l'inverse du nouveau héraut de la gauche française, je crois qu'il faut en finir avec une approche masochiste de notre système éducatif. Cessons également comme le fait Jack Lang de parler de "vandalisme d'Etat contre l'école". Ne lui en déplaise, la majorité présidentielle n'a pas à rougir de son bilan en matière éducative. Je pense en particulier à la réforme des universités mais aussi à l'accompagnement personnalisé et gratuit des élèves en difficulté sans oublier les avancées considérables pour l'accueil des enfants handicapés en milieu scolaire.

Comme membre assidu du Conseil d'administration d'établissements scolaires de l'arrondissement* et comme parent d'élèves, je ne vois pas en quoi notre école manque de moyens. De même, j'observe des équipes pédagogiques motivées et imaginatives. Elles méritent notre soutien et notre estime.

Je sais que beaucoup d'enseignants sont de gauche. Tout en respectant leur conviction, je les invite à la réflexion. Qui les respecte ? Est-ce ceux qui dénigrent l'école ? Est-ce ceux qui, avec cynisme et démagogie, invitent, en pleine crise mondiale, à dépenser plus tout en sachant qu'il sera économiquement impossible de tenir de telles promesses ? Ou est-ce ceux qui proposent une revalorisation du métier d'enseignant et la liberté pédagogique ? Dans le débat à venir, je suis convaincu qu'il faut promouvoir au sein de l'éducation plus de confiance, plus d'autorité et plus d'égalité.

LA CONFIANCE d'abord aux enseignants. Une écrasante majorité d'Instituteurs et de Professeurs s'engagent avec devoir et passion à transmettre le savoir. Les parents doivent d'ailleurs être en responsabilité. Au risque de perdre des voix, mais j'assume, le règne de l'enfant roi ne me semble pas la meilleure approche éducative. Donner confiance aux élèves doit être en revanche au centre du projet pédagogique.

L'AUTORITÉ parce que sans elle il ne peut y avoir de transmission du savoir dans de bonnes conditions. Dans l'entretien qui a accordé à 754, Michel Vaudry, le Proviseur du lycée Sophie Germain, a mille fois raison de rappeler que "s'il n'y avait plus d'autorité, notre société serait livrée à la loi du plus fort!".

Quant à la quête d'ÉGALITÉ elle doit être au cœur de notre école. Tout doit être entrepris pour que des enfants de milieu modeste aient la possibilité d'accéder à l'excellence. Mais attention l'égalité ne doit pas se transformer en injustice. A ce sujet, je trouve insupportable qu'un élève qui a 15 de moyenne au collège Charlemagne ne puisse accéder au lycée du même nom. Cela est dû au logiciel Affelnet. Création technocratique par excellence du "mammouth". J'ai fortement sensibilisé le rectorat sur cette question. Problème : les syndicats les plus idéologiques de parents d'élèves et d'enseignants, dont la représentativité reste à démontrer, s'opposent à toute modification avec autant de virulence que de sectarisme. Quand l'égalité se mue en égalitarisme, ce sont les fondements mêmes de notre pacte républicain qui sont remis en cause. La vraie réforme de l'éducation ne serait-elle pas d'abroger la cogestion entre l'Etat et les syndicats ? Pour être honnête, je crains qu'aucun gouvernement n'en ait le courage !

*Cité scolaire Charlemagne, lycée Sophie Germain, école de la rue de Moussy, école et collège privé Saint-Merri



Lors d'un entretien avec Vincent Roger, Michel Vaudry, en poste depuis douze ans à Sophie Germain, revient sur ses 40 ans de carrière, sur sa passion à transmettre le savoir, sur la nécessité d'être exemplaire lorsque l'on enseigne, sur sa méthode, celle qui lui a permis de faire de Sophie Germain un des "Bahuts" les plus prestigieux de Paris. Sans tambour, ni trompette, il a fait de Sophie Germain une référence (avec plus 98% de réussite au BAC) tout en gardant sa spécificité républicaine consistant à accueillir un tiers d'élèves boursiers.

Le hussard noir du 4^{ème}



Comment vous est venue la passion de l'enseignement ?

J'ai eu la chance dans mon cycle terminal au lycée d'avoir un professeur de lettres passionnant. Nous allions à ses cours avec plaisir, il avait l'art de nous initier à la littérature, de nous faire jouer avec les mots. Nous apprenions sans rechigner des tirades entières d'auteurs classiques, il faisait sienne cette formule de Montaigne: "*Instruire c'est former le jugement*". Tout naturellement, j'ai fait des études littéraires et il était devenu évident pour moi que je serai professeur de lettres !

Est-ce pour vous davantage un métier qu'une vocation ?

Les deux. C'est un métier car il faut être professionnel si l'on veut être un bon professeur. Il faut être bien sûr compétent dans sa matière mais pas seulement il faut aussi être soucieux de la réussite de tous et donc être constamment en réflexion sur la meilleure stratégie pour y parvenir. Il faut aussi avoir conscience de l'importance de son comportement qui est souvent une référence pour nos élèves.

C'est une vocation car il faut aimer ce métier et respecter les adolescents qui nous sont confiés si l'on veut s'épanouir comme enseignant. On doit réaliser, quand on fait

ce métier, de la chance qu'on a de jouer un rôle utile dans la société. Tous les métiers n'offrent pas cette chance ! On doit transmettre aux jeunes la confiance en eux-mêmes et dans l'avenir. Les persuader qu'on ne peut devenir un homme ou une femme libre sans l'accès au savoir, à la connaissance, aux "*lumières*" comme on disait au XVIII^{ème} siècle...

Vous sentez-vous l'âme d'un "hussard noir" ?

Je ne sais si j'ai l'âme d'un "*hussard noir*" mais je ne renie pas cet esprit. J'ai en effet la conviction que travailler pour l'éducation est une mission et que cela confère des responsabilités. Nous formons les citoyens de demain; certains seront des acteurs importants de notre société. Nous nous devons de leur inculquer des valeurs : l'honnêteté, le courage, le sens de l'écoute, l'esprit critique, la solidarité, le respect et la fierté de leur pays...

Depuis 1971, date de votre premier poste, comment d'après vous le métier d'enseigner a-t-il évolué ?

Cela fait effectivement 40 ans que j'ai pris mon premier poste de professeur de lettres et 27 ans que je suis proviseur et j'ai envie de vous dire : "*déjà!*". C'est que je ne les ai

pas vues passer ces années, tellement servir l'éducation est passionnant. Alors oui le métier a évolué. Il a évolué parce que la société a évolué et que l'Ecole n'est plus un sanctuaire à l'abri des remous de l'extérieur... Il y a même perméabilité... L'Ecole n'est plus préservée des mouvements sociaux, communautaires, économiques, des évolutions technologiques. Le savoir arrive aujourd'hui par d'autres canaux que celui du professeur et tout cela modifie considérablement la façon d'enseigner... Ajoutons que la société est de plus en plus exigeante vis-à-vis de l'Ecole; celle-ci doit prendre en charge tout ce que la famille n'arrive plus à faire du fait des nouveaux rythmes de notre société. Il n'est plus un domaine (sécurité routière, lutte contre la violence, les dérives sectaires, le sexisme, lutte contre toutes les formes de dépendance, etc...) où on ne demande à l'Ecole de s'impliquer. Elle le fait, mais on oublie parfois que la famille joue aussi un rôle essentiel et irremplaçable dans l'éducation de ses enfants.

N'êtes-vous pas confronté à une crise de l'autorité ?

J'ai envie de dire que ce n'est pas l'Ecole qui est confrontée à une crise de l'autorité mais la société en général et donc par ricochet l'Ecole... Une bonne éducation que ce soit dans la famille ou à l'Ecole passe par des interdits, des règles de vie qui conditionnent une vie sociale harmonieuse.

L'autorité sous toutes ses formes est chargée de rappeler ces règles. Ne confondons pas autorité et autoritarisme. "*La liberté individuelle s'arrête là où commence celle d'autrui*": il est bon de le rappeler dans notre société individualiste où chacun au nom de ses droits voudrait pouvoir faire ce qu'il veut quand il veut... C'est paradoxal à l'époque où un simple SMS peut mobiliser des milliers de gens sur des rumeurs, sur des informations non vérifiées... S'il n'y avait plus d'autorité, notre société serait livrée à la loi du plus fort! Au lycée Sophie Germain, il me semble que nous ne sommes pas confrontés à cette crise de l'autorité grâce au travail de tous : pro-

"Instruire c'est former le jugement"

fesseurs, agents, parents d'élèves et grâce à la liberté de parole donc au dialogue mais tous ces équilibres sont fragiles. Une chose est sûre, c'est que l'autorité ne se décrète plus, elle se gagne par la compétence et la cohérence entre les actes et les paroles. La confiance qui règne entre un professeur et sa classe ou entre le proviseur et son équipe repose sur les principes d'une autorité reconnue.

Etes-vous pour que les élèves se lèvent lorsqu'un enseignant entre dans sa classe ?

Absolument. Il faut simplement faire comprendre aux élèves que c'est une règle élémentaire de politesse et non pas une marque de soumission... Au lycée Sophie Germain, cela est parfaitement entré dans les mœurs et nos élèves sont particulièrement agréables de ce point de vue. On est bien là dans le cadre de l'apprentissage des codes de civilité qui préfigurent, en partie, à l'apprentissage de la citoyenneté.

Vous vous êtes opposé, non sans courage, au blocage de votre lycée l'an dernier lors d'un mouvement social. Avez-vous eu le sentiment d'avoir été soutenu par votre hiérarchie ?

Oui totalement. Monsieur le Recteur de Paris, Monsieur le Directeur de l'Académie m'ont appelé personnellement pour nous soutenir. Quant à Monsieur le Directeur départemental des services de l'éducation, il est venu sur le terrain avec moi à 7 heures du matin !

Par les élèves ? Par les parents ?

Par beaucoup d'élèves et de parents quand je leur ai expliqué que bloquer son lycée pour des motifs parfois bien flous, c'est quelque part suicidaire puisque l'Ecole est le lieu où l'on apprend la citoyenneté, l'analyse, l'argumentation et l'art de la rhétorique... Comme disait un homme célèbre "je rêve d'une

société où être privé d'école serait la pire des sanctions". Mes voyages dans beaucoup de pays montrent que ces lieux où l'on tente de détourner des enfants ou des adolescents de l'Ecole par la menace sont souvent des régimes totalitaires. Dans ces pays, on a intérêt à maintenir les êtres dans l'ignorance pour mieux les manipuler... Cela devrait donner matière à réflexion à ceux qui ne pensent qu'à bloquer. Mon rôle n'est pas d'être pour ou contre un mouvement social mais je suis résolument contre le fait de bloquer le service public d'éducation.

"S'il n'y avait plus d'autorité, notre société serait livrée à la loi du plus fort!"

A chaque rentrée, on parle du manque de moyens, n'est-ce pas une vieille rengaine ?

Rappelons que l'éducation est le premier budget de l'Etat. Il est normal que la Nation demande des comptes à son système éducatif ; mais nous sommes en gestion contrainte pour les raisons économiques que tout le monde connaît. Il faut donc être efficace dans la façon de gérer l'Education, innover, trouver des solutions qui ne passent pas toujours par une question de moyens... mais nous sommes passés d'un lycée de la massification à un lycée de l'individualisation et cela suppose sans doute de réfléchir à tous les aspects de cette évolution.

Quel est le budget annuel de Sophie Germain ? Quelle est sa répartition ?

Le budget annuel de Sophie Germain est de 1,6 M €. Sa répartition est en grande masse : pour la pédagogie : 90 000 € ; pour la viabilisation et l'entretien : 752 000 € ; pour le social :

Focus sur le lycée Sophie Germain

Date de création

du lycée de filles : 1882

Devient mixte en 1977

Nombre d'enseignants : 70

Nombre de classes par niveau : 8

Nombre d'élèves : 835

Spécificités :

35% de boursiers ; ;

4 sections de techniciens supérieurs héritage d'un temps

où l'on implantait peu de classes préparatoires dans un lycée de filles!



134

Interview de Michel Vaudry, Proviseur du lycée Sophie Germain

320 000€ ; pour les investissements: 200 000 € ; pour une demi-pension: 200 000 €... Bien sûr il faut rajouter à ce budget de fonctionnement la part de l'Etat et des collectivités territoriales pour le paiement des traitements.

En dix ans, vous avez réussi à faire de votre lycée, un des meilleurs de Paris ? Quelle a été votre méthode ?

En 1999, nous nous sommes réunis pour réfléchir sur l'état des lieux. Un rapport de l'inspection générale m'a aidé car il m'offrait une "expertise" extérieure. A partir de notre réflexion et de cette expertise, nous avons bâti un projet d'établissement solide avec des objectifs à court et à moyen terme. Mon équipe éducative et pédagogique ont été partie prenante dans ce projet. Mon rôle a été de fédérer les énergies et de les tenir régulièrement informées de la marche du "bateau". Je suis très fier d'eux et de ce que l'on a réussi à faire ensemble : aujourd'hui avec 35% de boursiers, nous avons 98% de réussite au baccalauréat! La réalité des chiffres montre que nous sommes le lycée le plus demandé du quart nord-est de Paris en seconde ; cela signifie que les élèves y sont bien pris en charge et que leurs parents adhèrent à notre projet.

Beaucoup de parents dans le 4^{ème} notamment des collèges Charlemagne et Couperin ne comprennent pas le système Affelnet pour l'attribution des places en classe de seconde.

Il fallait 15 de moyenne à un élève de 3^{ème} du Collège Charlemagne pour intégrer le collège du même nom ? N'est-il pas insupportable de mettre des gamins de 13/14 ans autant sous pression ? N'est-ce pas excessif ?

Le système Affelnet donne satisfaction à 98% des familles qui ont formulé 6 vœux et obtiennent donc l'un de leurs 2 premiers vœux fréquemment. Il est sans doute perfectible comme tous les systèmes... mais on ne peut changer les règles tous les ans car cela renforcerait la confusion. Ce que les familles ont du mal à comprendre, c'est que lorsque leur enfant a été scolarisé dans un collège du 4^{ème}, il ne soit pas scolarisé obligatoirement dans un lycée du 4^{ème}... Rappelons que Paris est découpé pour les lycées en "secteurs" ; que les lycées du 4^{ème} sont dans le quart nord-est et donc que tous les collégiens de ce quart nord-est ont vocation à intégrer n'importe quel lycée de ce même secteur.

Que pensez-vous de la polémique autour de la diététique dans les cantines scolaires ? Quelles sont les mesures prises dans votre établissement pour assurer des menus équilibrés ?

Il n'y a pas matière à polémique. Depuis dix ans, les notions de diététique sont très largement intégrées à l'élaboration des menus et l'introduction du "bio" se fait de façon progressive...

Au fait qui était Sophie Germain ?

Sophie Germain (1776-1831) est une femme au savoir encyclopédique. Philosophe, elle fut la première mathématicienne autodidacte reconnue. Elle lutta pour conquérir, dans la communauté scientifique, une place correspondant à ses mérites, mais se heurta à l'esprit de son temps, malgré l'estime de quelques grands mathématiciens, comme Carl Friedrich Gauss. Elle est surtout connue pour son travail de physique mathématique, en théorie de l'élasticité. Elle est le symbole de l'émancipation culturelle de la femme.

Il se murmure que vous prendrez votre retraite l'année prochaine ? Est-ce vrai ?

Pour l'heure je suis concentré sur l'année scolaire 2011-2012; toute mon énergie est donc tournée vers ce lycée Sophie Germain qui me donne tant de satisfaction au plan professionnel et auquel je me dois jusqu'au dernier moment sans penser à cette autre page de ma vie ...

Avez-vous des projets ?

Toujours! Professionnels et personnels car lorsque les projets manquent, c'est l'appétit de vivre qui disparaît!

Si vous deveniez Ministre de l'éducation, quelle serait votre première décision ?

Veiller à la compétitivité sur le plan international de notre Ecole car cela assure une formation de qualité à tous et mieux définir les objectifs qu'on assigne aujourd'hui au système éducatif.



Ses dates

1^{er} décembre 1948 Naissance à Saint-Denis

1971 Maîtrise de lettres

1971 à 1984 Professeur de lettres modernes dans différents établissements de l'Académie de Créteil

1984 à 1989 Principal du collège Ernest Hemingway à Port-en-Bessin (Calvados)

1989 à 1995 Proviseur du lycée Charles François Lebrun à Coutances (Manche)

1995 à 1999 Proviseur du lycée Salvador Allende à Herouville -Saint -Clair (Calvados)

1999 nommé comme Proviseur du lycée Sophie Germain dans le 4^{ème}

les **4 chiffres** du 4^{ème}
Concernant l'enseignement public

6 écoles maternelles
accueillant 733 enfants

7 écoles élémentaires
accueillant 1 159 enfants

2 collèges accueillant
1 012 élèves

2 lycées accueillant
1 805 élèves

Education: arrêtons de dire que tout va mal!

Dire que l'école va mal, c'est un peu le serpent de mer de chaque rentrée scolaire. Ces dernières semaines, tous les grands journaux nationaux y sont allés de leurs titres alarmistes : *"La crise de l'école"*, *"Le malaise des profs"*, *"Peut-on sauver l'école ?"*. Sentant la bonne affaire, la Gauche n'a pas manqué de surenchérir, considérant l'éducation comme sa chasse gardée. Jack Lang y a vu une nouvelle occasion de faire parler de lui et n'a pas hésité à parler de *"vandalisme d'Etat contre l'école"*. Toujours dans la mesure notre célèbre habitant de la place des Vosges ! Lui et ses amis oublient que cette école de la République continue à former 12 millions d'élèves chaque année, demeure, après la dette, le premier budget de l'Etat et reste sûrement une des plus belles réussites du modèle français. Certes, tout n'est pas simple tant notre école doit répondre aux évolutions de notre société, notamment à leur caractère anxiogène. Mais l'action menée par la majorité présidentielle ne mérite pas tant d'opprobre. Laissons de côté les visions apocalyptiques de la presse et la mauvaise foi de l'opposition. Ces cinq dernières années, la volonté a été de répondre aux grands défis éducatifs du XXI^e siècle, tout en préservant notre idéal républicain et les valeurs qui nous rassemblent : le mérite, le travail, l'effort et l'égalité des chances.

3 4

ÉDUCATION : ARRÊTONS DE DIRE QUE TOUT VA MAL !

5 ans d'action...

Assurer l'apprentissage des fondamentaux

Parce qu'il n'est pas envisageable qu'un élève quitte le système scolaire sans les savoirs de base, les programmes de l'enseignement primaire ont été recentrés sur l'apprentissage des fondamentaux : lire, écrire, compter. Deux nouvelles évaluations ont également été créées en CE1 et en CM2 pour mieux évaluer l'acquisition des connaissances.

Garantir l'égalité des chances

L'école publique a permis à des générations d'enfants de construire leur vie, indépendamment de leur origine géographique ou sociale. Pour que notre système scolaire continue à jouer son rôle d'ascenseur social, plusieurs mesures fortes ont été prises : un accompagnement personnalisé et gratuit des élèves a été mis en place 2 heures par semaine. Sur l'année scolaire 2009-2010, 1,3 million d'élèves volontaires

“Beaucoup d'efforts sont faits pour lutter contre l'échec scolaire”

en ont bénéficié dans le primaire ; des internats d'excellence ont été ouverts pour permettre aux élèves motivés, mais

ne disposant pas de conditions de travail favorables, de réussir leurs études.

L'assouplissement de la carte scolaire permet désormais aux parents de choisir l'établissement de leurs enfants en tenant compte du projet éducatif proposé.

Depuis la loi de 2005 sur le handicap, 200 000 élèves handicapés ont pu être scolarisés en milieu ordinaire. Pour les accompagner, ce sont en moyenne 2000 postes d'assistants de vie scolaire qui ont été créés chaque année depuis 2007.

Permettre à chaque élève de préparer son avenir

L'enseignement professionnel et l'apprentissage ont été revalorisés pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes. Par ailleurs, grâce à la réforme du lycée, l'orientation est désormais

plus progressive et plus ouverte, avec de nouveaux enseignements d'exploration et la possibilité de stages passerelles.

Revaloriser le métier d'enseignant

Le défi de l'école, c'est moins la quantité que la qualité. C'est pourquoi il a été décidé de revaloriser le métier d'enseignant, en améliorant les rémunérations en début de carrière et en allongeant la durée de formation.

Préserver l'école républicaine et ses valeurs

L'école est un lieu d'apprentissage, mais également un lieu de transmission des valeurs républicaines. Afin d'assurer le respect de ces valeurs, Luc Chatel a lancé des plans de lutte contre l'absentéisme, le décrochage scolaire et la violence à l'école.

CHIFFRES CLES

Avec 60,5 milliards d'euros de budget l'éducation nationale constitue le premier poste de dépense de l'Etat.

196 millions d'euros alloués à l'amélioration des rémunérations des professeurs.

12 millions d'élèves ont rejoint les écoles, collèges et lycées à la rentrée 2011.

852 907 enseignants en écoles, collèges, lycées

187 500 élèves handicapés scolarisés en milieu ordinaire en 2010, soit 32 500 élèves de plus depuis 3 ans.

Un taux de réussite au baccalauréat de 85,5%



Paris, première de la classe ?

Avec de bons résultats et une attention forte apportée aux élèves en difficulté ou issus de milieu modeste, on peut dire que les écoles parisiennes se portent plutôt bien. Sous l'autorité du gouvernement, le rectorat de Paris a multiplié les initiatives pour allier justice sociale et promotion de l'excellence.

De bons élèves

Les résultats des évaluations nationales de 2010 ont montré que les élèves parisiens se situent au-dessus de la moyenne nationale. Plus de 80% des élèves parisiens de CE1 ont des acquis solides ou très solides en français et en mathématiques, contre 74% pour la moyenne nationale. Ces bons résultats se confirment tout au long de leur scolarité.

L'égalité des chances, une priorité pour les établissements parisiens

Afin d'éviter que certains élèves décrochent, beaucoup d'efforts sont faits pour lutter contre l'échec scolaire et assurer une réelle égalité des chances depuis le primaire jusqu'aux classes préparatoires. Tout au long de la scolarité, les élèves bénéficient désormais des nouveaux dispositifs d'accompagnement personnalisé ou des stages de remise à niveau mis en place depuis 2007.

En outre, afin de faciliter l'accès aux filières d'excellence des élèves issus de milieu modeste, un internat d'excellence a été créé en 2010 sur la montagne Sainte-Genève. Cet internat accueille plus d'une centaine d'étudiants de classes préparatoires et leur fournit toutes les conditions nécessaires pour réussir leurs études, grâce notamment à un dispositif de tutorat avec des étudiants de grandes écoles. Des places d'internat labellisées "d'excellence" sont également ouvertes dans de nombreuses classes préparatoires parisiennes, comme par exemple au lycée Dorian dans le 11^e arrondissement. Enfin, 17 "cordées de la réussite" ont été mises en place à Paris, sous l'impulsion de la ministre Valérie Pécresse, pour inciter les jeunes issus de milieu modeste à poursuivre des études supérieures d'excellence.

La rentrée scolaire agite les débats politiques. De façon traditionnelle, la gauche prétend que les moyens ont disparu, et que nous détruisons l'école...

Pour une école qui protège nos enfants

par Jean-Baptiste Menguy

Conseiller de Paris
En charge des questions
scolaires au groupe UMP



Cette posture traduit un manque cruel de vision d'élus trop habitués à ce que "l'éduc", comme disent les initiés, soit une terre conquise à leurs idées et à leur vote.

Oui, mais voilà, l'école change parce que le monde dans lequel nous vivons évolue chaque jour. Nous voulons que l'école de nos enfants les protège et qu'elle soit solide, durable, et plus juste. Les réformes que nous avons entreprises permettent de renforcer une école adaptée au plus près des élèves. L'enseignement individualisé, la réforme du lycée, l'assouplissement de la carte scolaire, le service minimum d'accueil dans les écoles les jours de grève, l'expérimentation de nouveaux rythmes scolaires participent de cette vision plus juste.

Le non remplacement de 16 000 départs à la retraite participe à l'effort national de bonne gestion des finances publiques. Il permet également de revaloriser les salaires des enseignants nouvellement diplômés. N'oublions pas les recrutements prévus de 17 000 nouveaux agents et de 4 000 contrats aidés pour le secondaire.

A Paris, cet effort suit la même détermination. Les moyens de l'académie sont préservés : nombre de classes maintenu, augmentation limitée des effectifs (+ 660 élèves en élémentaire, soit moins d'1 élève par école), moyens supplémentaires envers les établissements les plus défavorisés. Surtout, nous considérons que la Ville de Paris doit également répondre au défi de l'éducation dans les domaines dont elle assume la responsabilité. C'est pour cela que nous demandons des établissements scolaires rénovés, des équipements sportifs de qualité, des travaux de sécurisation dans les collèges alors même que tous le demandent. On apprend bien que si on apprend dans de bonnes conditions. Nous faisons le choix de l'intérêt des enfants : celui d'une école qui les protège.



La "JAVA" de la rue Pierre au lard...

Le projet de l'ouverture d'une boîte de nuit rue Pierre au Lard dans le quartier Saint-Merri va probablement voir le jour. Cette réalité démontre de vrais dysfonctionnements au sein de la Mairie de Paris. D'abord parce qu'à l'unanimité, le conseil d'arrondissement s'était prononcé contre tant le lieu n'est pas approprié vu l'étroitesse des rues concernées et la présence de nombreux riverains. Les services de la ville n'ont pas tenu compte de l'avis de la Maire de l'arrondissement. Ensuite, ces mêmes services n'ont pas donné d'accord. Mais comme la loi dans ce domaine prévoit que "*qui ne dit mot consent*" au bout d'un délai de 6 mois, les promoteurs du projet se sentent juridiquement renforcer. On peut s'étonner que la ville n'ait pas souhaité accompagner les riverains dans ce juste combat. Quand elle le veut, la ville sait se doter d'une armada d'avocats. Le rôle d'une municipalité n'est-il pas de veiller à un juste équilibre entre le droit à la fête

et le droit à la tranquillité ? Encore plus surprenant, Paris Habitat, bailleur social, a voulu avec précipitation faire procéder à des études acoustiques dans un immeuble voisin. Qui a pris cette décision ? Des riverains souhaitent poursuivre via des recours juridiques cette bataille. A suivre...

Tarifification des établissements sportifs, les divergences municipales

Lors du conseil d'arrondissement du 19 septembre dernier, Vincent Roger s'était fortement opposé à la mise en place d'une nouvelle tarification pour la location des salles municipales par les associations sportives. Alors que ces tarifs avaient déjà augmenté de 10% en 2008, la municipalité avait le projet de les multiplier par quatre - oui, vous avez bien lu- les tarifs pour les associations sportives. Heureusement, même au sein de la majorité municipale des Maires d'arrondissement de gauche se sont offusqués d'une telle mesure. Conscient du

côté scandaleux de cette proposition, l'exécutif municipal l'a retiré, au dernier moment, de l'ordre du jour du Conseil de Paris. Pourtant, au conseil d'arrondissement, la Maire du 4^{ème} l'avait votée. Elle ne trouvait rien à redire à ce projet. Avec elle, les associations auraient casqué. Par conséquence les familles auraient banqué.

LISTE ÉLECTORALE, vous avez jusqu'au 31 décembre

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales du 4^{ème} alors que vous y habitez vous avez jusqu'au 31 décembre 2011 pour réparer cet oubli citoyen. Pour cela, il vous faut vous rendre à la Mairie du 4^{ème}, être muni d'une pièce d'identité et de deux justificatifs de domicile. Le bureau (escalier A, B, 3 bis) est ouvert du lundi au vendredi de 8^h30 à 17^h00 (le jeudi jusqu'à 19^h30) et les samedis de décembre de 9^h00 à 13^h00 puis de 14^h00 à 16^h00 (y compris le samedi 31 décembre).



octobre - novembre - décembre 2011

n°7
ACTU

L'HOTEL DE MAYENNE : UN DESTIN EN PERPETUEL DEVENIR

par Pierre Garese

Beaucoup d'entre vous connaissent l'école des Francs Bourgeois mais connaissez-vous l'hôtel de Mayenne qui l'abrite ? Le 21 novembre **1843**, par défiance à l'égard de l'établissement d'enseignement Turgot, les Frères des écoles chrétiennes Joseph Josserand et Arthème créèrent l'école commerciale des Francs Bourgeois. Elle siégeait alors au n°10 de la rue éponyme.

En **1870**, l'institution déménageait au 21 rue Saint Antoine dans l'hôtel dit du Maine ou de Mayenne. Néanmoins, elle conserva l'usage de son nom primitif alors qu'elle devait prendre celui de Saint Paul. Elle s'y trouve toujours. Si ses murs pouvaient parler, ils nous livreraient bien des secrets. En effet, le bâtiment est riche d'histoires. Celui qui se présente aujourd'hui à nos yeux a été construit en **1613** par Jean du Cerceau pour Henri de Lorraine fils du duc de Mayenne. Antérieurement, au même emplacement, avait été édifié au 13^{ème} siècle un manoir qui avait appartenu aux comtes d'Etampes et acheté en **1378** par le futur Charles VI puis donné à son frère Louis d'Orléans. Mais passant de propriétaire en propriétaire, il s'était agrandi d'une partie, après démembrement, du Palais Saint Pol construit à proximité pour le roi Charles V.

Au cours des siècles, il eut pour nom : du Petit Musc, du Pont Perrin, du Petit Bourbon et enfin de Bretagne quand la duchesse Anne, épouse de Louis XII, le transmit à la couronne de France. Madame du Barry ainsi que Diane de Poitiers y séjournèrent. Mais Henri II le vendit en deux lots séparés dont l'un fut acquis en **1605** par Charles de Mayenne chef des Armées de la Ligue et père d'Henri de Lorraine. Ce dernier aménagea l'hôtel en une espèce de camp retranché susceptible d'être mis en œuvre dans le cas où les guerres de religion viendraient à reprendre. Ce qui ne l'empêcha pas d'avoir du goût et d'y édifier un escalier à la française par succession de volées droites parallèles coupées par un palier à mi-étage couvertes de voutes rampantes en maçonnerie de briques et de pierres. Et la tourelle à trompe.

A sa mort, l'hôtel passa à son cousin le comte d'Harcourt, puis au neveu de ce dernier François de Lorraine prince de Lillebonne, qui fit apposer en **1645** les double croix sur les grilles mutilées en **1789**. Puis au prince de Vandremon beau-frère du précédent qui fit décorer en **1717** l'intérieur par Germain Boffrand. Resté dans la famille Mayenne-Lorraine jusqu'en **1759**, l'hôtel passa dans celle des Le Fevre d'Ormesson intendant des finances sous Louis XVI.

Avec la Révolution, le destin de l'hôtel de Mayenne s'assombrit. Monsieur d'Ormesson parti se réfugier en province, son fils fut arrêté et assigné à résidence dans sa demeure. Reclus, il vit le déroulement de la « prise de la Bastille » et le défilé sous ses fenêtres de la tête tranchée, malgré la parole donnée, au bout d'une pique de son vieux gouverneur de Launay. Mais l'hôtel de Mayenne ne devint jamais bien national. Simplement, Monsieur d'Ormesson le vendit. De propriétaire spéculateur en propriétaire enrichi, il finit en juillet **1812** entre les mains d'un Monsieur Favart qui s'empressa de vendre le plomb de la toiture afin de se rembourser du prix d'acquisition. Tout en adaptant sans ménagement les lieux à ses besoins commerciaux. Il malmena les bâtiments pour aménager salles de classe et cour de récréation. Cet homme habile et sans souci du patrimoine implantait une école et une pension dans un des plus beaux hôtels du Marais. C'est pourtant dans ces murs - où à tout le moins en cet emplacement - que le 27 avril **1578** Quelus, mignon d'Henri III, fut transporté pour mourir. C'est ici que fut ourdi sous l'égide de la duchesse de Montpensier le complot qui conduisit à l'assassinat du roi Henri III. C'est ici que le roi Henri IV salua le départ des Espagnols en **1594**. C'est ici que se situe la chambre de la Ligue dont parle Saint Simon et qui n'est autre que la salle aux poutrelles où le destin de la France faillit basculer au profit de la maison de Lorraine et au détriment de la maison de Bourbon. Dix sept jours avant le début de la guerre de 1870, l'école des Francs Bourgeois s'installait dans l'hôtel. Elle s'y trouve encore et a toujours pour devise "*vertu et sciences font sage jouvence*". Cependant en **1881**, la façade fut modifiée par la construction d'un corps de logis au-dessus du porche bouchant la baie existant entre les deux pavillons des ailes latérales.

Aujourd'hui, l'Hôtel de Mayenne semble prêt à revivre. On y tend par les travaux de restauration commencés de **1983 à 1998** et poursuivis depuis **2010**. Notamment le rétablissement de la large baie pour retrouver l'aspect originel de la façade de l'hôtel et supprimer les constructions adventives du 19^{ème} siècle. Tout en conservant notamment les croisées de menuiseries datant du 18^{ème} siècle comme le prouvent les fiches estampillées découvertes au cours des travaux. L'hôtel demeurera néanmoins enveloppé d'un air de mystère. Son passé et ses secrets dominent chacun de nos pas lorsqu'il nous arrive de le longer. Il constitue un jalon précieux et un repère de la longue et riche histoire de France.

3 4

Ça se passe dans le 4^{ème} ...

20 septembre, visite de la crypte du mémorial de la déportation avec Marc Laffineur, Secrétaire d'Etat aux anciens combattants



Télex du 4^{ème}

Martine Aubry est arrivée en tête des primaires socialiste dans le 4^{ème}. Comme quoi on peut-être Maire et minoritaire dans son arrondissement 😊 Le 10 octobre, le conseil d'arrondissement du 4^{ème} a adopté son budget soit 2,6 millions €, une goutte d'eau en comparaison du budget de la ville de Paris de plus 7 milliards €... La Mairie d'arrondissement souhaiterait co-gérer le square de la place des Vosges, la Mairie de Paris s'y refuse. Ambiance !

Agenda passé et à venir de Vincent Roger

Passé

1^{er} juin, Tractage à la gare St Lazare du groupe Majorité Présidentielle de la Région pour dénoncer les hausses des tarifs des transports ; **8 juin**, Mission d'Information et d'Evaluation pour les personnes âgées ; **10 juin**, Conseil d'arrondissement du 4^{ème} ; **14 juin**, Mission d'Information et d'Evaluation pour les personnes âgées ; **16 juin**, Dans le cadre de la MIE personnes âgées visite du Centre d'accueil de jour Mémoire Plus, rue Falguière 15^e et Commission des Affaires Sociales à la Région Ile-de-France ; **17 juin**, Séance exceptionnelle du Conseil de Paris pour les Sénatoriales ; **18 juin**, Cérémonie de l'Appel du 18 juin à la Mairie du 4^{ème} ; **20 et 21 juin**, Conseil de Paris ; **22 juin**, Mission d'Information et d'Evaluation pour les personnes âgées ; **23 et 24 juin**, Conseil régional d'Ile-de-France, kermesse de l'école des Hospitalières Saint-Gervais ; **26 juin**, Tractage avec les militants UMP sur l'Ile-Saint-Louis, spectacle de l'association les Lames du Marais ; **27 juin**, Conseil d'administration du collège Charlemagne ; **29 juin**, Mission d'Information et d'Evaluation pour les personnes âgées, dévoilement de la plaque rue des Rosiers en mémoire des victimes de l'attentat du 9 août 1982, pot de départ d'Alberto Munoz, proviseur du lycée Charlemagne ; **30 juin**, Commission des Affaires sociales à la Région Ile-de-France, Conseil d'administration du Centre d'Action Sociale de Paris, réunion de « Réflexions capitales » présidée par Chantal Jouanno sur la Santé et l'Environnement ; **4 juillet**, Visite de Claude Guéant au commissariat du 4^{ème}, Conseil d'arrondissement du 4^{ème} ; **5 juillet**, Mission d'Information et d'Evaluation pour les personnes âgées ; **6 juillet**, Commission des Affaires sociales au Conseil de Paris ; **11, 12 et 13 juillet**, Conseil de Paris ; Assemblée générale d'Association pour le dépistage du cancer à Paris, **13 juillet**, Mission d'Information et d'Evaluation pour les personnes âgées ; **24 août**, Cérémonie dans la cour de la préfecture de police ; **25 août**, Dépôts de gerbes dans le 4^{ème}, cérémonie sur le parvis de l'hôtel de ville pour la libération de Paris ; **26 août**, Cérémonie dans la salles des Prévôts à l'Hôtel de ville de Paris en mémoire des agents de la ville morts pour la France ; **7 septembre**, Mission d'Information et d'Evaluation pour les personnes âgées ; **10 septembre**, Forum des associations du 4^{ème} ; **13 septembre**, Réunion des grands électeurs au siège de l'UMP avec François Fillon et Jean-François Copé ; **14 septembre**, Mission d'Information et d'Evaluation pour les personnes âgées ; **19 septembre**, Conseil d'arrondissement du 4^{ème} ; **20 septembre**, Visite de la crypte du mémorial de la déportation avec Marc Laffineur, Secrétaire d'Etat aux anciens combattants ; **21 septembre**, Mission d'Information et d'Evaluation pour les personnes âgées, Commission des Affaires sociales au Conseil de Paris ; **22 septembre**, Commission des Affaires sociales à la Région Ile-de-France ; **23 septembre**, Réunion de travail avec Benoist Apparu, Ministre du logement, sur l'hébergement d'urgence ; **25 septembre**, Elections sénatoriales, vide grenier du 4^{ème} ; **26 et 27 septembre**, Conseil de Paris ; **26 septembre**, Rendez-vous avec l'association « Vivre Paris », Comité UMP de la 7^{ème} circonscription ; **28 septembre**, Mission d'Information et d'Evaluation pour les personnes âgées, commission des Affaires sociales à la Région Ile-de-France, hommage en mémoire de Rudolf Brazda dernier rescapé connu des déportés pour homosexualité ; **28 et 29 septembre**, Conseil régional d'Ile-de-France ; **30 septembre**, Remise du rapport MIE personnes âgées au Maire de Paris ;

A venir

4 octobre, Interview dans le Parisien sur les questions liées à la dépendance ; **8 octobre**, Visite aux synagogues de l'arrondissement dans le cadre des fêtes de Kippour ; **10 octobre**, Conseil d'administration du lycée Sophie Germain ; Conseil d'arrondissement du 4^{ème} ; **12 octobre**, Commission des Affaires sociales au Conseil de Paris, remise des insignes de Chevalier de la Légion d'honneur par François Fillon à Michel Vaudry, Proviseur du lycée Sophie Germain ; **13 octobre**, Commission des Affaires sociales à la Région Ile-de-France et conseil d'administration du Centre d'Action Sociale de Paris ; **14 octobre**, Interview au journal d'I-télé ; **15 octobre**, Animation d'une table ronde au 1^{er} carrefour des idées de la fédération de Paris, **17 et 18 octobre**, Conseil de Paris, **25 octobre**, Interview sur BFM Business ; **7 novembre**, Conseil d'administration du lycée Charlemagne, Conseil d'arrondissement du 4^{ème} ; **9 novembre**, Commission des Affaires sociales au Conseil de Paris ; **10 novembre**, Commission des Affaires sociales à la Région Ile-de-France ; **11 novembre**, Cérémonie à la Mairie du 4^{ème} ; **14 et 15 novembre**, Conseil de Paris ; **17 et 18 novembre**, Conseil régional d'Ile-de-France ; **5 décembre**, Conseil d'arrondissement du 4^{ème} ; **7 décembre**, Commission des Affaires sociales au Conseil de Paris ; **12, 13 et 14 décembre**, Conseil de Paris ; **14, 15 et 16 décembre**, Conseil régional d'Ile-de-France.

Pour joindre Vincent ROGER, c'est simple

Par Mail : vincent.roger@paris.fr

Par fax : 01 42 76 53 93

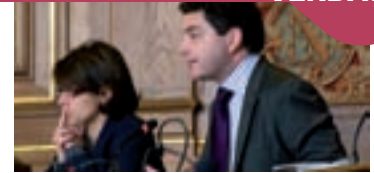
Par téléphone : 01 42 76 64 91

Par courrier : 9, place de l'Hôtel de Ville 75 196 Paris RP

Intervention de Vincent Roger

Hébergement d'urgence :

"Monsieur le Maire, faites le choix de l'honnêteté"



Aborder l'hébergement d'urgence lors d'un débat public doit nous inviter à de la retenue et à de la gravité tant ce sujet est au cœur d'une des valeurs fondatrices de notre République : la fraternité. Il s'agit en effet d'évoquer la solidarité élémentaire que nous devons collectivement à ceux qui souffrent le plus. A ceux d'entre nous qui sont délaissés dans un monde de plus en plus impitoyable. A ces multiaccidentés de la vie aux nombreuses difficultés qui, au quotidien, outre la pauvreté sont souvent confrontées à des polyopathologies, à l'addiction, à la violence, à l'abandon social et à la solitude. [...] Les élus que nous sommes, l'aide aux personnes qui se trouvent dans le plus grand dénuement et la précarité la plus inacceptable, devrait nous mener à dépasser les clivages, à rejeter tout manichéisme et à éviter au sein de l'agora de rejouer la guerre des boutons du type "plus social que moi tu meurs". A la lecture de votre communication on aura bien compris que telle n'est pas votre approche de ce débat puisque vous avez choisi un ton inutilement polémiste. Vous avez décidé d'instrumentaliser l'hébergement d'urgence à des fins politiciennes. D'autant que sur la question du SAMU social en général et de son financement en particulier, la Ville de Paris devrait faire preuve de modestie. La subvention de 300 000€ que vous nous proposez ce matin et que nous voterons ne peut faire oublier la réalité. Dois-je vous rappeler Monsieur le Maire que la participation de l'Etat est 17 fois supérieure à celle de la ville alors qu'en terme de droit statutaire de ce Groupement d'Intérêt Public le département et ville de Paris en détiennent 40% et l'Etat 22,5%. Dois-je vous rafraîchir la mémoire en vous signalant que la participation de l'Etat a augmenté de 48% en 5 ans. Dois-je également vous rappeler que la part du financement par l'Etat des nuitées hôteliers est passée de 37 millions € en 2007 à 44 millions € en 2011. Je ne pense pas vous apprendre non plus que le budget d'ensemble du SAMU social a progressé de 94% entre 2007 et 2010.

Voilà la réalité, elle est sans doute perfectible mais elle ne mérite ni l'opprobre et ni les attaques excessives dont vous vous faites ce matin le porte-parole.

Quant à la polémique que vous souhaitez créer en déclarant la fermeture de 4500 places en 2011, elle pourrait sans doute être évitée. D'abord, parce qu'il ne s'agit pas de la suppression de moyens mais de leur réorientation.

Ensuite, parce qu'une majorité des professionnels de l'hébergement s'accorde à penser que les nuitées ne peuvent constituer l'unique réponse en matière d'hébergement d'urgence. [...] Ces nuitées constituent une réponse pour des publics très désocialisés. Elles ne peuvent être une réponse pour d'autres.

La durée moyenne d'hébergement est de 18 mois. Cela n'est pas acceptable. Une famille est même restée 11 ans dans un hôtel. Est-ce admissible ? Ces nuitées ne sont pas adaptées à de nouveaux publics qui ont émergé et auxquels nous devons apporter une réponse appropriée comme les travailleurs pauvres ou les femmes victimes de violence conjugale. C'est dans cette logique que Benoist Apparu a proposé que 4500 places d'hébergement soient autant d'accès au logement. Cette volonté politique devrait s'articuler autour de trois principaux axes.

- Premièrement, par l'intermédiation locative. Dans le cadre de SOLIBAIL, grâce à la mobilisation de 18 associations et des pouvoirs publics 1500 logements permettront d'accueillir 4500 personnes.

- Deuxièmement, par la multiplication de lieux collectifs type pension de famille avec des studios et des F2.

*"le budget
d'ensemble du
SAMU social
a progressé
de 94%"*

- Troisièmement, par la reconquête du contingent préfectoral via des Conventions d'Unité Sociale proposant que 15% de ce contingent soit accordé à des dossiers DALO. Tous les départements d'Ile-de-France sont sur le principe d'accord, à l'exception d'un seul : Paris.

Monsieur le Maire, il faudra que vous nous expliquiez pourquoi Monsieur Mano, votre adjoint en charge du dossier, a refusé cette proposition ? [...] Alors que l'Etat s'impose une réduction des dépenses de fonctionnement de 10% sur trois ans pour répondre à l'impératif enjeu de la baisse des déficits publics, le plafond des dépenses engagées par l'Etat au titre du programme 177 restera inchangé. Ainsi l'engagement de l'Etat qui a permis d'augmenter en continu le nombre de places d'hébergement de plus 28% en 5ans sera maintenu. [...] Monsieur le Maire, si vous faites le choix de l'honnêteté, vous ne pouvez pas dire que rien n'a été fait en matière d'hébergement d'urgence depuis 5 ans. Monsieur le Maire, je sais bien que les mois qui s'annoncent seront l'objet de toutes les surenchères qu'elles soient verbales, ou financières. Vous n'êtes pas obligé de céder à cette tentation. Les hommes et les femmes, victimes de la très grande pauvreté attendent des élus qu'ils fassent preuve, pour leur venir en aide, de modestie mais aussi d'audace. Alors Monsieur le Maire par décence vis-à-vis d'eux évitons les polémiques. Mettons-nous au travail. [...] Il en va d'une certaine conception de la dignité humaine. »



Paris du bout de ma lorgnette

par Nelly Garnier

Le poste ingrat...

S'il y a bien un poste ingrat, c'est celui de Ministre de l'éducation nationale. Les élèves ne le connaissent généralement pas, les enseignants s'en plaignent toujours et tout le monde pense savoir mieux que lui ce qu'il faudrait faire. Moi la première. En ce moment même, je me retiens d'ailleurs de vous exposer ce que je pense des dernières réformes. Je ne vous donnerai pas mon avis sur la théorie du genre, bien que l'envie m'en brûle les lèvres. Je ne m'étendrai pas sur la réforme des programmes d'Histoire, même si l'idée que les générations futures ne pourront pas comprendre ce bon mot d'André Santini - *Saint Louis rendait la justice sous un chêne. Pierre Arpaillange la rend comme un gland* - m'arrache le cœur. Le pauvre Pierre Arpaillange est déjà tombé dans l'oubli pour ma génération. Les suivantes ne connaîtront peut-être pas Saint-Louis, ce qui est autrement plus dramatique. Passons. J'ai entendu par hasard le grand historien Michel Winock s'exprimer sur cette réforme à la radio, voilà quelques semaines. Bien que dubitatif, sa conclusion était

que, finalement, le professeur est plus important que les programmes. Le programme sera vite oublié, mais la flamme du savoir restera. Au fond de nous-mêmes, nous savons tous que nous en sommes là où nous sommes, parce qu'un instituteur ou un professeur d'exception nous a fait aimer la littérature, la biologie ou la technologie. Il y a quelques temps déjà, l'évaluation PISA a mis en avant le rôle fondamental que jouent la qualité, l'investissement personnel et la liberté pédagogique des enseignants dans l'apprentissage. L'égalité des chances, ce n'est pas faire de l'école un bloc monolithique, un mammoth immobile. Il faut assurer le caractère national des diplômes et des programmes, c'est une certitude, mais il est aussi temps de faire confiance à ceux qui sont au plus près des élèves pour assurer la transmission du savoir. C'est pour cette raison que notre gouvernement a fait le choix d'avancer vers l'autonomie des établissements. Le premier remède à la crise de l'enseignement, c'est peut-être de faire tout simplement confiance à nos profs !

“le choix vers l'autonomie des établissements”



Le billet vert

de Ludovic Roubaudi, écrivain

Au même titre qu'il existe aujourd'hui une Cour Internationale de Justice (CIJ), verra-t-on dans les années à venir un Tribunal international de Justice climatique et environnementale ? Si la question peut aujourd'hui nous faire sourire, il faudrait néanmoins se garder de la juger irréaliste voire stupide. La CIJ a déjà été saisie de nombreuses fois pour tenter de régler des différends environnementaux entre états. En 2010 la cour est ainsi intervenue dans le conflit opposant l'Argentine et l'Uruguay au sujet de la pollution du fleuve Uruguay qui sépare les deux pays, comme elle était intervenue entre l'Equateur et la Colombie et entre la Hongrie et la Slovaquie. Hélas la CIJ n'a qu'un rôle consultatif et “diplomatique” mais en aucun cas un pouvoir coercitif. Seuls les états peuvent aujourd'hui saisir cette cour et s'ils l'ont fait une dizaine de fois depuis sa création, on ne se bouscule pas beaucoup au portillon de la justice environnementale. Ainsi les catastrophes de Tchernobyl de Bophal et aujourd'hui de Fukushima, qui ont un effet sur l'environnement mondial n'ont-elles jamais été “jugées” au niveau international. La Fondation pour une Cour internationale sur l'environnement, dirigée par le juge italien Amedeo Postiglione, milite depuis le début des années 1990 pour qu'un tel tribunal voie le jour. Avec la création du droit à l'environnement à la conférence de Rio en 1992, et la prise de conscience mondiale que la protection de l'environnement ne peut être pensée que globalement, l'idée d'un tribunal spécifique (comme celui sur la mer) recueille de plus en plus d'adeptes. Le 20 avril 2010, à l'initiative d'Evo Morales, et en réponse au semi succès ou demi-échec du sommet de Copenhague, débutait le sommet de Cochabamba : la Conférence des peuples sur le changement climatique et les droits de la Terre mère. Parmi les propositions formulées par les participants, l'une remportait tous les suffrages : la création d'un Tribunal international de Justice climatique et environnementale afin de juger les pays, entreprises ou personnes jouant un rôle dans l'aggravation des changements climatiques ou portant atteinte à l'environnement. Cette proposition s'inscrit dans la lignée d'une première audience symbolique qui s'était tenue les 13 et 14 octobre 2009 à Cochabamba. Un tribunal avait alors jugé sept cas en relation avec les changements climatiques. Sur le banc des accusés se trouvaient notamment, la fondation hollandaise FACE (Forest Absorbing Carbon dioxide Emission), qui propose un mécanisme de compensation carbone, qualifié de “fausse solution”, via la plantation de 150.000 hectares de forêts, ainsi que le gouvernement colombien accusé de développer la culture industrielle de la canne à sucre pour la fabrication d'éthanol, entraînant ainsi des déplacements de populations. Ce qui hier était une idée folle, est aujourd'hui une proposition concrète et sera très certainement demain une réalité. Et ce sera un petit pas pour la justice mais un grand pas pour l'humanité

Depuis quatre ans, l'éducation est au cœur des priorités du Gouvernement : nous agissons pour permettre à chaque jeune de réaliser son potentiel et de devenir maître de son avenir.



Lycées : les retards de la région

par **Valérie Pécresse**,
Ministre du Budget

Présidente du groupe Majorité
Présidentielle au Conseil régional
d'Ile-de-France

Les réponses apportées sont nombreuses : investissement dans le logement étudiant avec, par exemple, 600 chambres à venir sur le site de la caserne de Lourcine ; augmentation des bourses étudiantes de 16% ; réforme de l'université ; lutte contre le décrochage scolaire ; création d'internats d'excellence comme dans le 5^{ème} arrondissement.

Avec des compétences majeures en matière de lycées, la région Ile-de-France a toutes les cartes en main pour soutenir cet effort du Gouvernement en direction de notre jeunesse.

Hélas, cette année encore, elle n'a pas été au rendez-vous ! En cette rentrée, l'état des lieux est alarmant : tarifs de cantine injustes pour les familles, problèmes d'insécurité, baisse des investissements pour la construction et la rénovation des lycées (-31 millions en 4 ans), 3 nouveaux lycées construits en 7 ans sur les 17 promis, retard pour la moitié des chantiers en cours...

*“32 chantiers
non réalisés par
la région*

A Paris, la palme revient au lycée Montaigne (6^e) qui attend depuis 11 ans la réalisation d'une 3^{ème} tranche de travaux. De leur côté, le lycée des Camélias (14^e) et le lycée Louis Armand (15^e) cumulent respectivement 5 ans et 4 ans de retard ! Et pourtant les besoins existent ! Dans l'académie de Paris, on recense pas moins de 32 chantiers non réalisés par la région et néanmoins nécessaires, dont ceux du lycée Sophie Germain. De même, 10% des lycées franciliens dépassent leur capacité maximale d'accueil, à l'image du lycée Saint-Louis (6^e) qui compte 1 384 élèves pour une capacité maximale de 1120.

Avec Vincent Roger et l'ensemble des élus de notre groupe, nous avons à cœur la réussite de nos jeunes. Nous suivrons avec vigilance les travaux de rénovation du lycée Charlemagne* dans votre arrondissement et continuerons de proposer des mesures concrètes pour créer les conditions d'une véritable égalité des chances pour tous.

* Travaux réclamés par Vincent Roger durant la campagne des élections régionales de 2010.

une femme engagée, Claude-Annick TISSOT

A un mois d'un an des élections présidentielles et législatives de 2012, Claude-Annick Tissot rassemble, mobilise, prévoit les prochains tractages, organise des réunions publiques.

Une nouvelle campagne commence. Fidèle à un engagement de plus de trente ans, elle sera là pour défendre les valeurs et le projet de sa famille politique avec toujours le même élan, la même volonté, le même dynamisme. Dans les grands yeux bleus de Claude-Annick, on lit une détermination sans faille. C'est cette même

“une détermination sans faille”

détermination qui illuminait ses yeux, lorsque toute jeune-fille, au début des années 1970, se déroulèrent sous ses yeux les débats autour du projet de loi sur l'avortement porté par Simone Veil. Permettre aux femmes d'être libres et indépendantes a toujours été son combat politique, sa bataille de mère.

Aujourd'hui, lorsqu'elle regarde avec fierté ses deux filles, elle sait qu'elle aura au moins gagné cette bataille. En politique, les choses sont plus lentes à faire bouger, elle l'a vu, mais elle sait aussi qu'elles ne bougeront que si des femmes s'engagent. C'est cette envie de changer les choses qui a conduit Claude-Annick vers un engagement politique de long terme. Cet engagement a débuté dans le 11^{ème} arrondissement, en 1982, à l'époque où Jacques Chirac était maire de Paris.

Encore aujourd'hui, elle mesure l'élan qu'il a impulsé dans la capitale. Elle se souvient ainsi que c'est lui qui fut à l'origine de la

création de la coulée verte dans le 12^{ème} arrondissement. Alors, quand les élus de gauche se targuent de faire beaucoup pour l'environnement, elle leur rappelle que c'est la

droite qui a la première engagé un travail de mise en valeur du patrimoine végétal à Paris. Elle leur rappelle aussi que c'est la majorité présidentielle qui porte aujourd'hui un vrai projet écologique pour Paris, en réfléchissant par exemple à une meilleure utilisation des canaux de la vallée de la Seine.

La connaissance du terrain et les idées sont les deux piliers d'action de Claude-Annick Tissot. Elle répète que c'est en ayant un projet ambitieux que l'on reconquerra Paris. Et, pour faire avancer ce projet, elle coordonne aujourd'hui les *“Réflexions Capitales”*, qui permettent de lancer des débats de fond sur les problématiques parisiennes. Egalement membre fondateur du think tank France 9, elle croit en François Fillon, dont elle admire le courage politique, la détermination à agir et le langage de vérité. Juriste dans un cabinet d'avocats, elle apporte beaucoup d'importance à la droiture et à l'éthique. Au cours de sa vie politique, elle n'a d'ailleurs jamais hésité à s'opposer même aux dérives de son propre camp. En 1998, elle publia un livre *l'insupportable vérité* dans



lequel elle dénonça avec courage l'absence de transparence dans l'attribution des marchés au Conseil Régional d'Ile-de-France. Pour elle, la responsabilité du politique est de toujours fait primer l'intérêt général. C'est avec cette conviction qu'elle s'engage depuis des années sur les questions de vieillesse, de handicap et de solidarité au Conseil de Paris, en essayant toujours de dépasser les clivages claniques. Claude-Annick Tissot s'impose aujourd'hui comme la candidate naturelle de l'UMP pour les législatives dans la 7^{ème} circonscription de Paris, qui regroupe une grande partie du 11^{ème} arrondissement, le quartier des Quinze-Vingts dans le 12^{ème} et l'ensemble du 4^{ème} arrondissement. En tant que déléguée UMP de cette circonscription, elle travaille depuis longtemps main dans la main avec Vincent Roger pour apporter une réponse concrète aux attentes des habitants de ces quartiers.

Membre du parti radical, Claude-Annick défend ardemment l'unité de l'ensemble de la majorité présidentielle. Et elle sera derrière Nicolas Sarkozy et François Fillon pour le grand rendez-vous de 2012.

